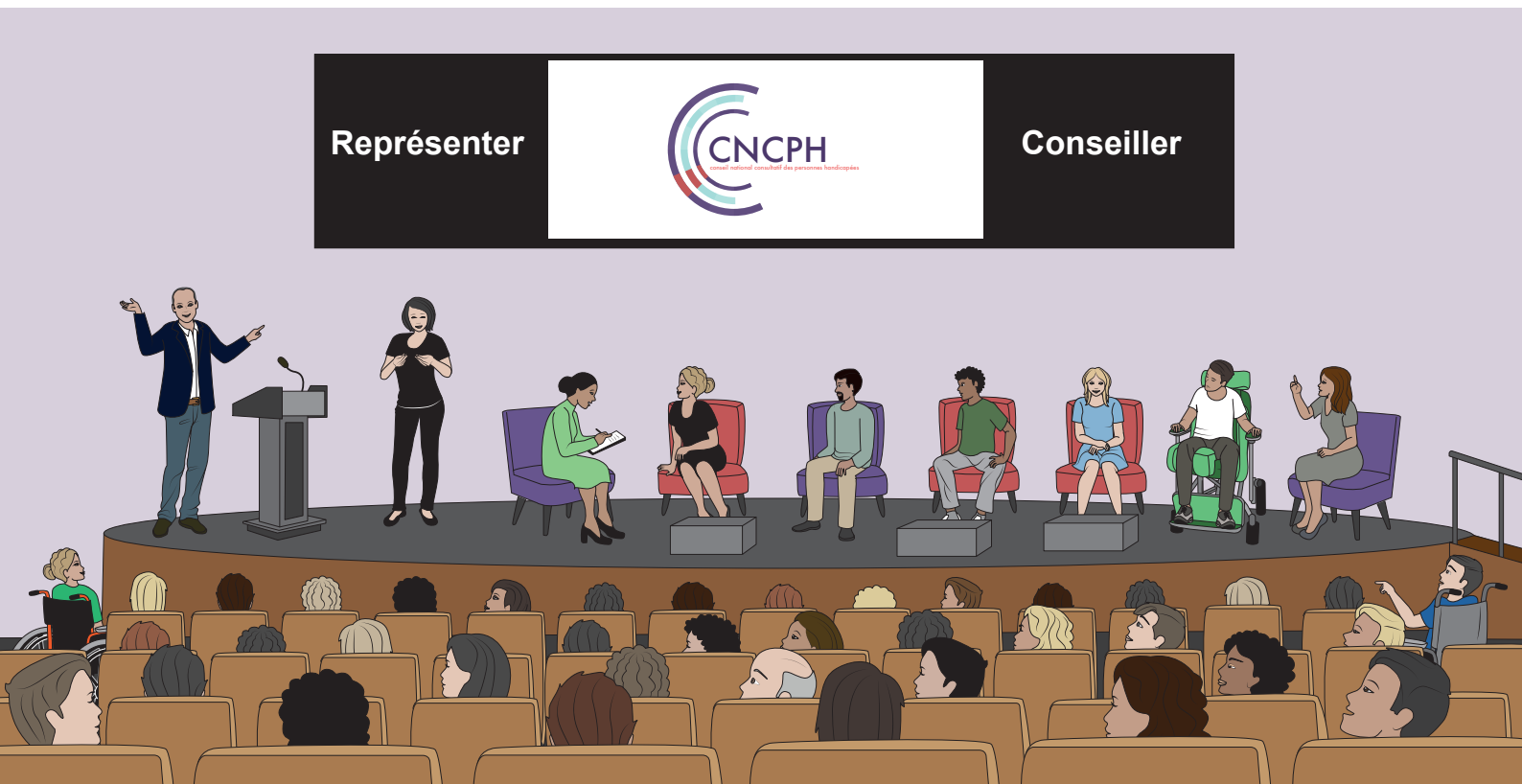




# Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

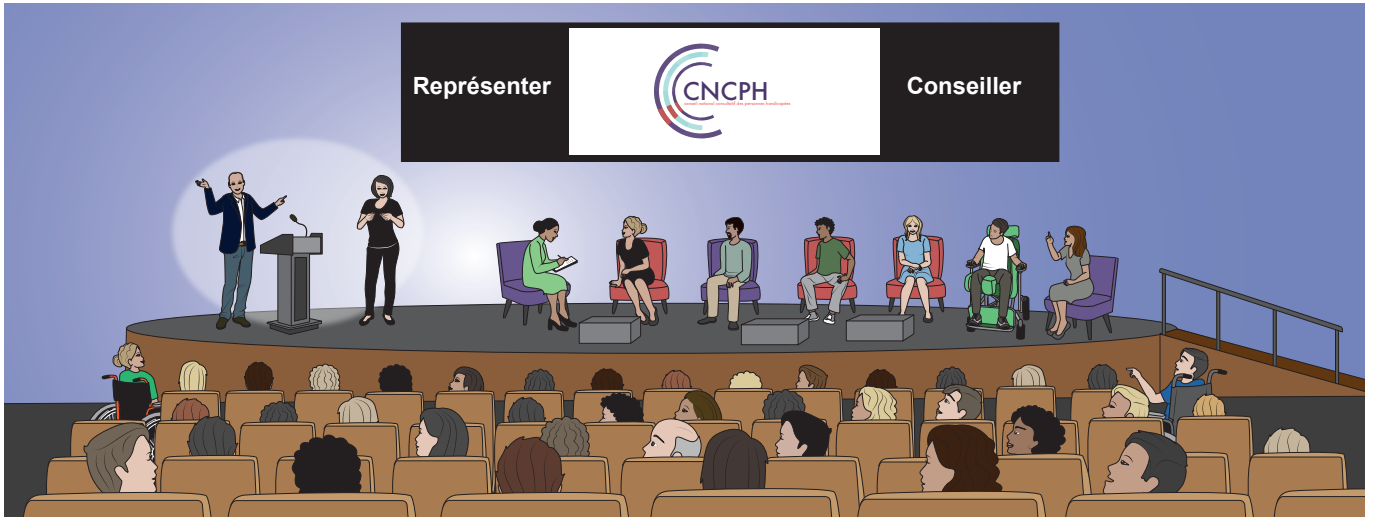
en images et en mots simples



## Le CNCPH, c'est quoi ?

- Le CNCPH est un groupe de personnes qui travaille :
  - ▶ pour améliorer la participation des personnes en situation de handicap dans les politiques publiques,
  - ▶ pour permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir accès à leurs droits.

Le CNCPH a été créé en 1975.



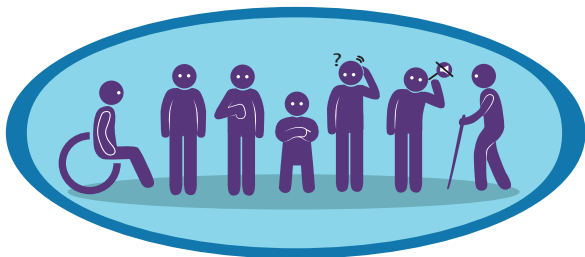
- **Le CNCPH rassemble des associations et organisations en lien avec le handicap.**  
C'est le Gouvernement qui sélectionne les candidatures.  
**Les associations et organisations sélectionnées deviennent les membres du CNCPH.**



● Chaque association ou organisation appartient à un collège.

Il y a 3 collèges différents :

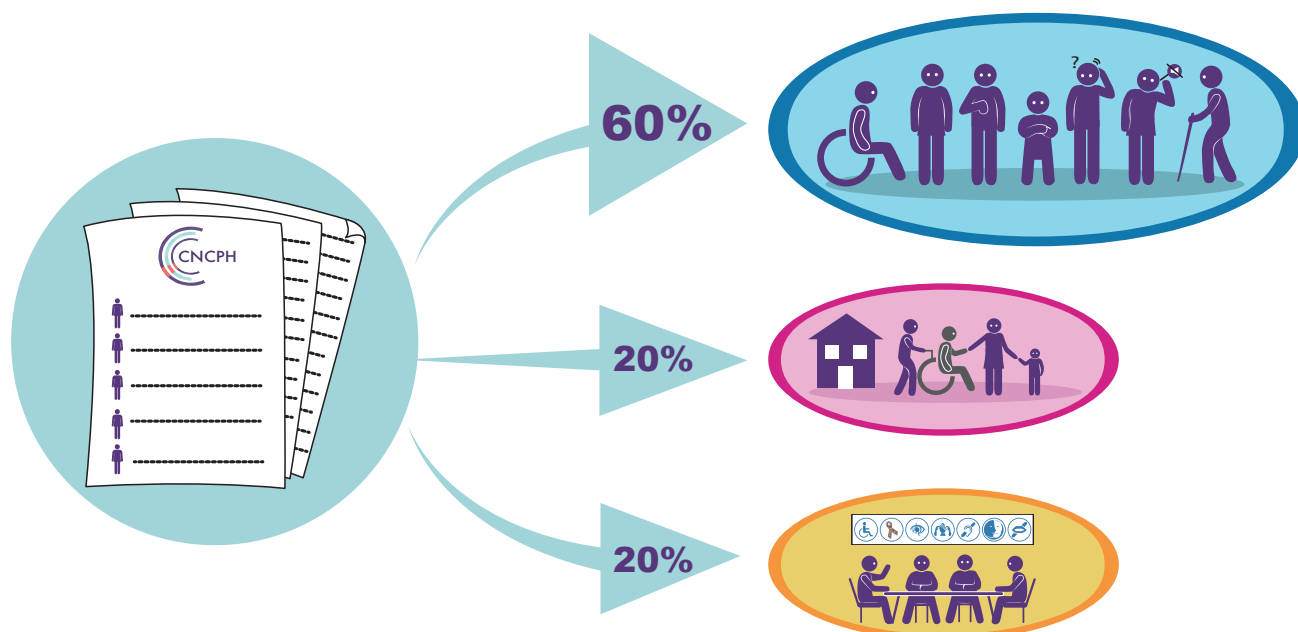
▶ des associations de personnes en situation de handicap,



▶ des associations de familles de personnes en situation de handicap,



▶ des organisations intervenant dans le handicap.

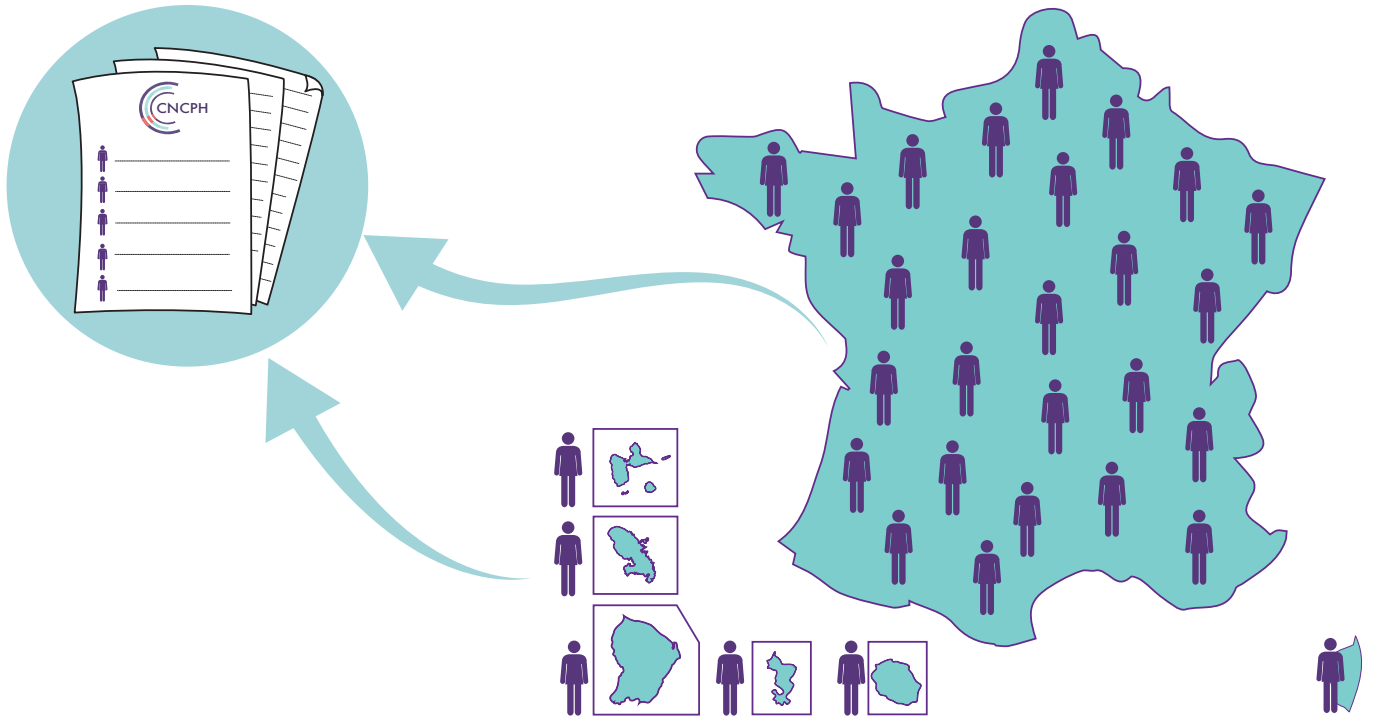


● Il y a environ 120 associations et organisations membres du CNCPH. La plupart de leurs représentants sont bénévoles.

Bénévoles veut dire qu'ils ne sont pas payés par le CNCPH.

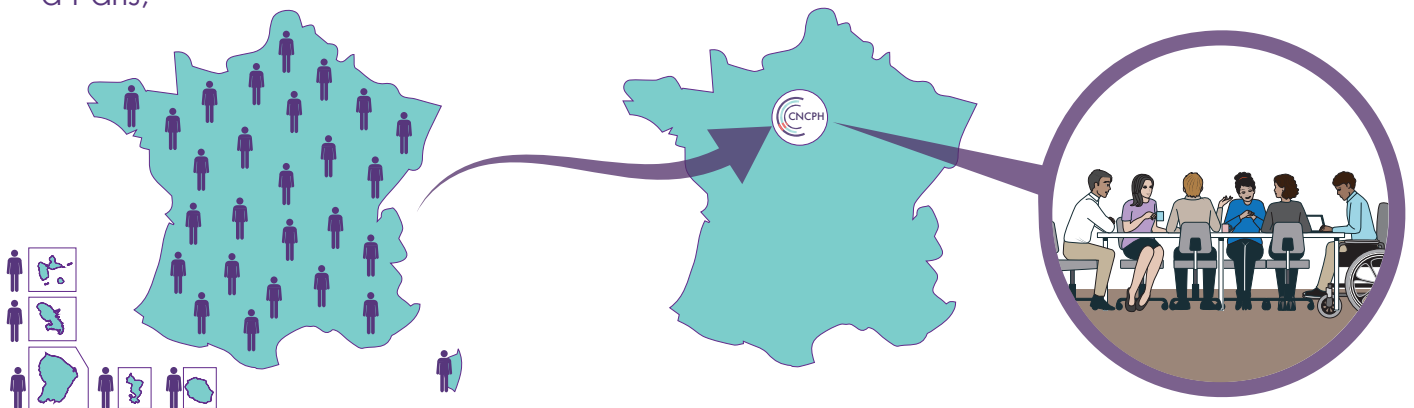


► Les représentants viennent de toute la France.

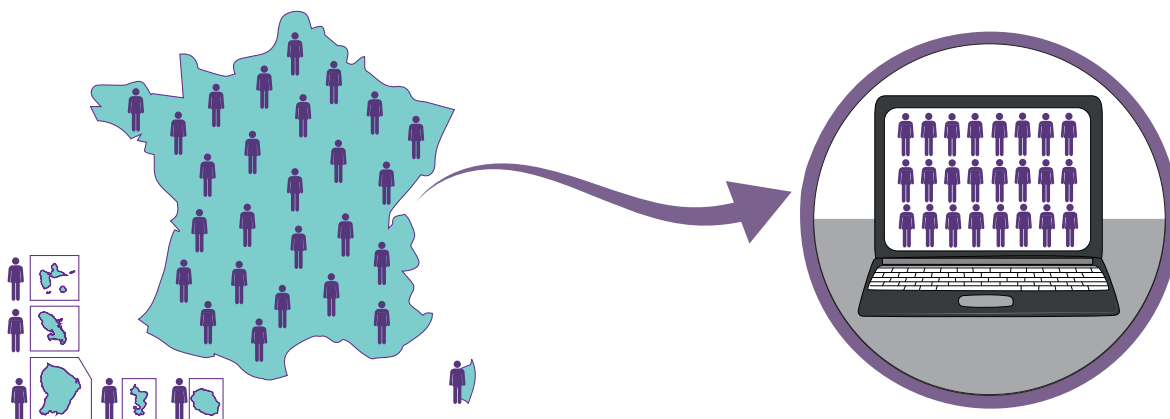


► Les représentants se réunissent :

à Paris,

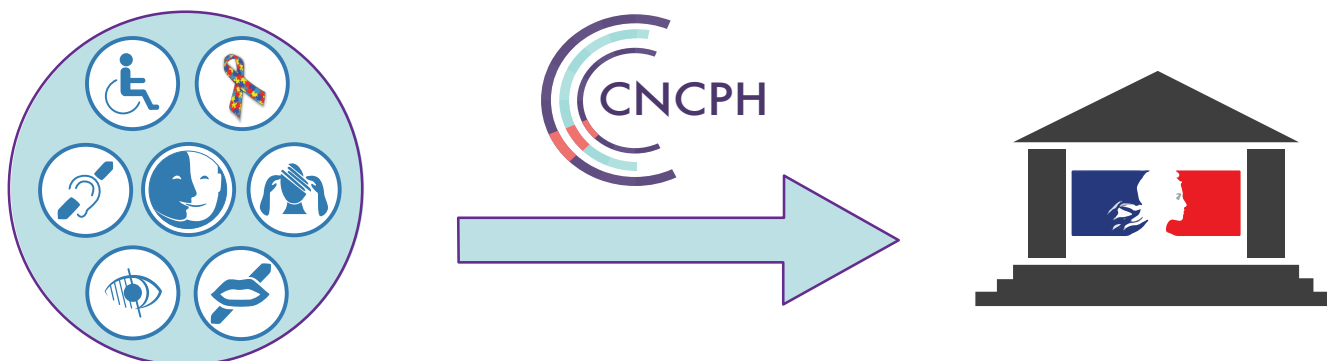


ou en visioconférence.



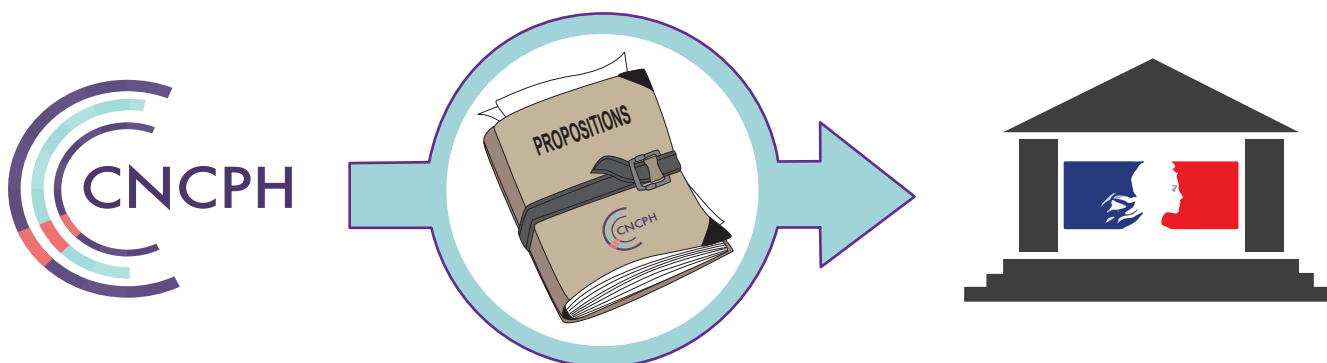
## Le CNCPH, à quoi ça sert ?

- Le CNCPH représente les personnes en situation de handicap et leur famille auprès des ministères.



- ▶ Le CNCPH permet aux personnes en situation de handicap de participer aux politiques publiques.

Les politiques publiques sont toutes les actions qui organisent la vie des citoyens.



- ▶ Le CNCPH défend les droits des personnes en situation de handicap et de leur famille.



## Que fait le CNCPH ?

- Le CNCPH fait des propositions au Gouvernement pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap.

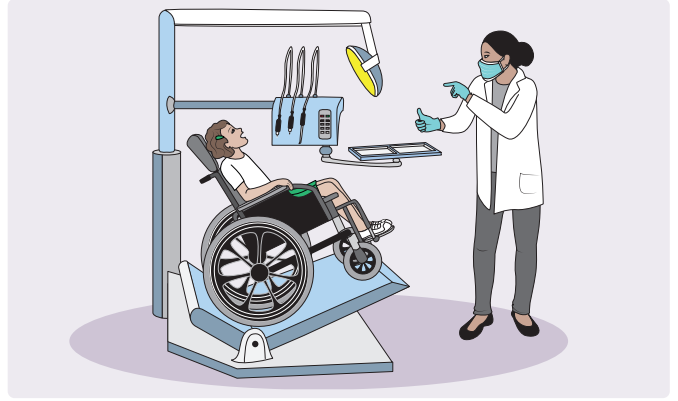


- ▶ Pour faciliter l'accès aux droits.

Par exemple, l'accès à l'école,

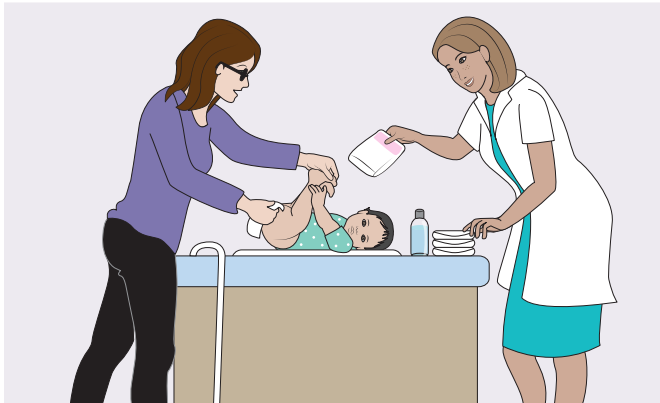


et l'accès aux soins.

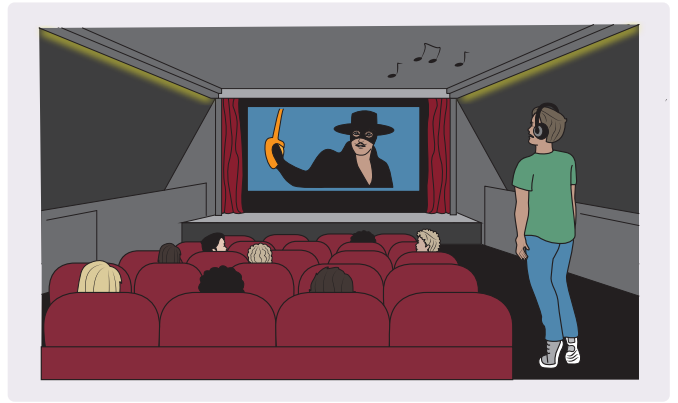


- ▶ Pour améliorer la qualité de vie.

Par exemple :  
l'aide à la parentalité,



et l'accès à des activités culturelles,  
comme le cinéma.



- Le CNCPH vérifie que :

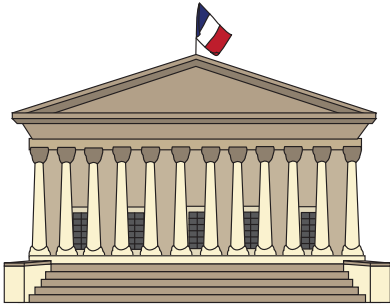
- ▶ les actions du Gouvernement sont adaptées à tous,
- ▶ le Gouvernement applique bien la Convention internationale des droits des personnes handicapées.



● **Le CNCPH conseille :**

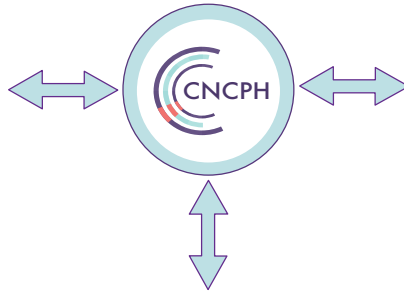
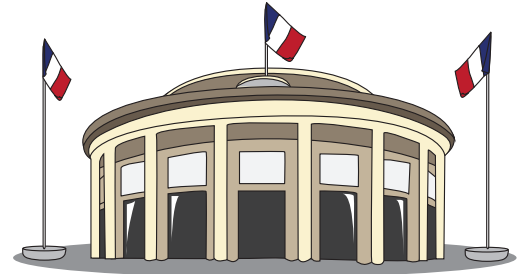
▶ **le Parlement,**  
Assemblée nationale et Sénat.

Groupe de personnes  
qui décide des lois.



▶ **le Conseil économique,  
social et environnemental,**

Groupe de personnes qui réfléchit  
et construit des projets pour l'avenir.



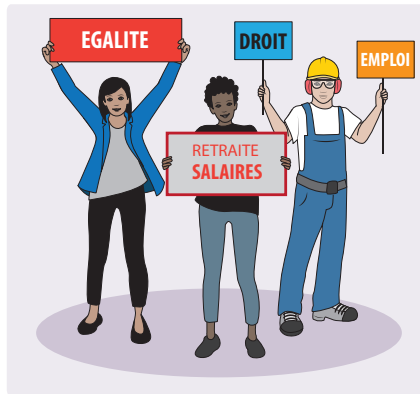
▶ **des représentants de la société.**

Par exemple :

des collectivités territoriales,

des syndicats,

des entreprises.



● **Le CNCPH informe les personnes  
en situation de handicap :**



▶ **il publie ses propositions,**  
Par exemple,  
sur son site internet.

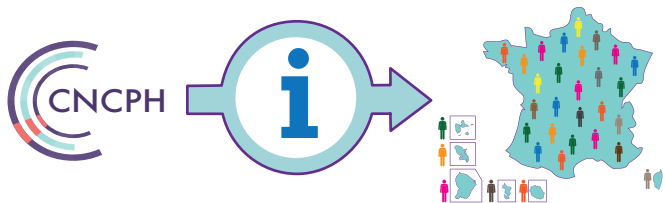
▶ **il organise des rencontres  
et des débats,**

▶ **il donne des informations :**  
agenda et événements.



● **Le CNCPH travaille à sensibiliser la société sur le handicap.**

Sensibiliser veut dire aider tout le monde à mieux comprendre.



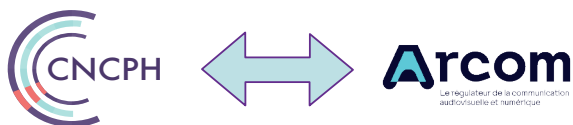
▶ **Le CNCPH échange avec le grand public, avec sa plateforme citoyenne.**

Cette plateforme est un site internet du CNCPH où on peut participer et s'exprimer.

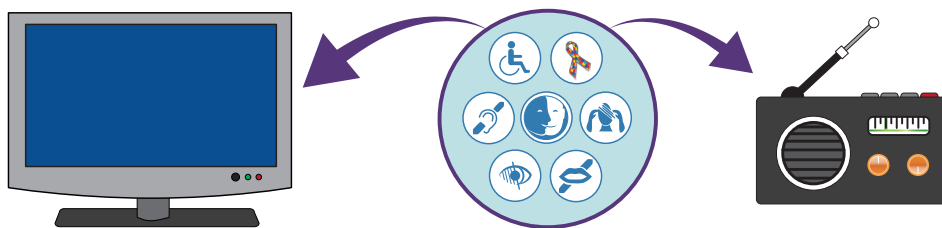


▶ **Le CNCPH échange avec les chaînes de télévision et l'Arcom.**

Arcom veut dire Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique.



**Le CNCPH veut que la télévision et la radio parlent plus et mieux des personnes en situation de handicap.**



**Le CNCPH veut que la télévision et la radio soient accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.**

Par exemple : les discours du Président de la République sont sous-titrés et traduits en langue des signes française (LSF).



## Comment travaille le CNCPH ?

- Une personne préside le CNCPH pendant 3 ans.

Cette personne est accompagnée de 3 vice-présidents ou vice-présidentes.

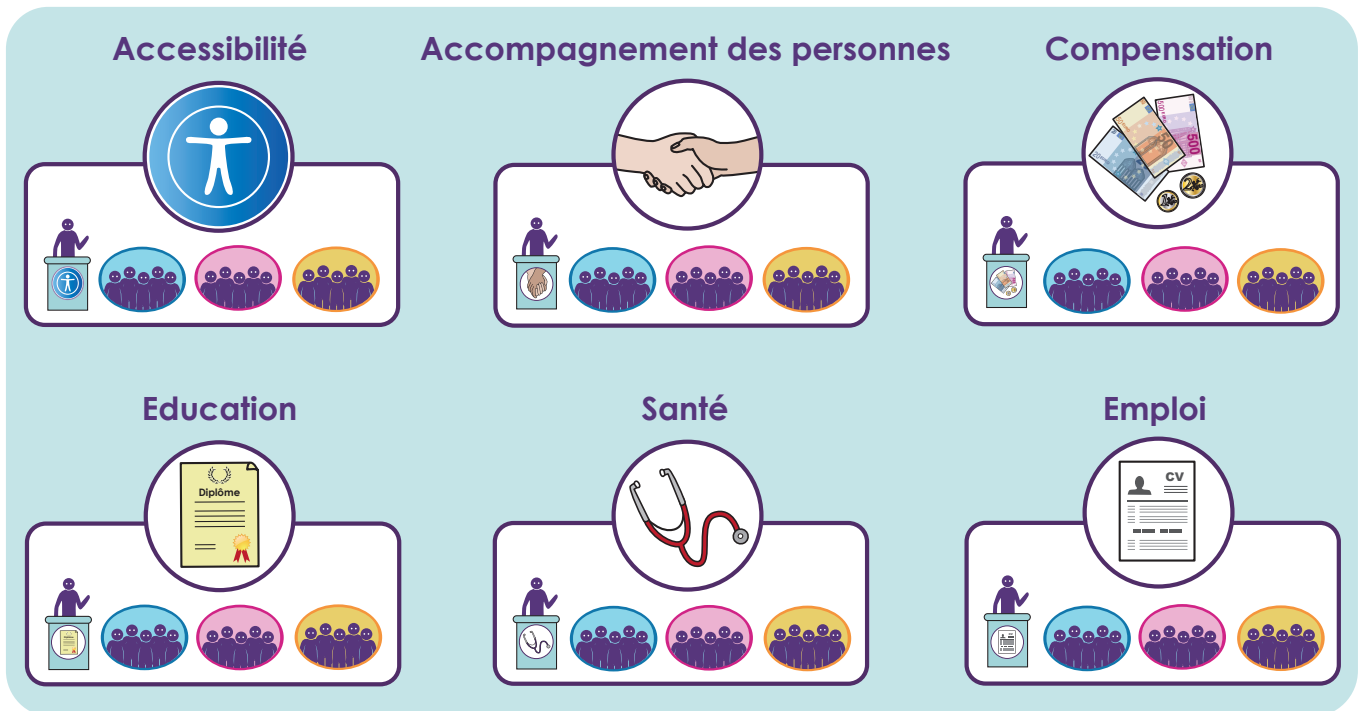
Tous les 4 reçoivent une indemnité.  
Indemnité veut dire un peu d'argent.



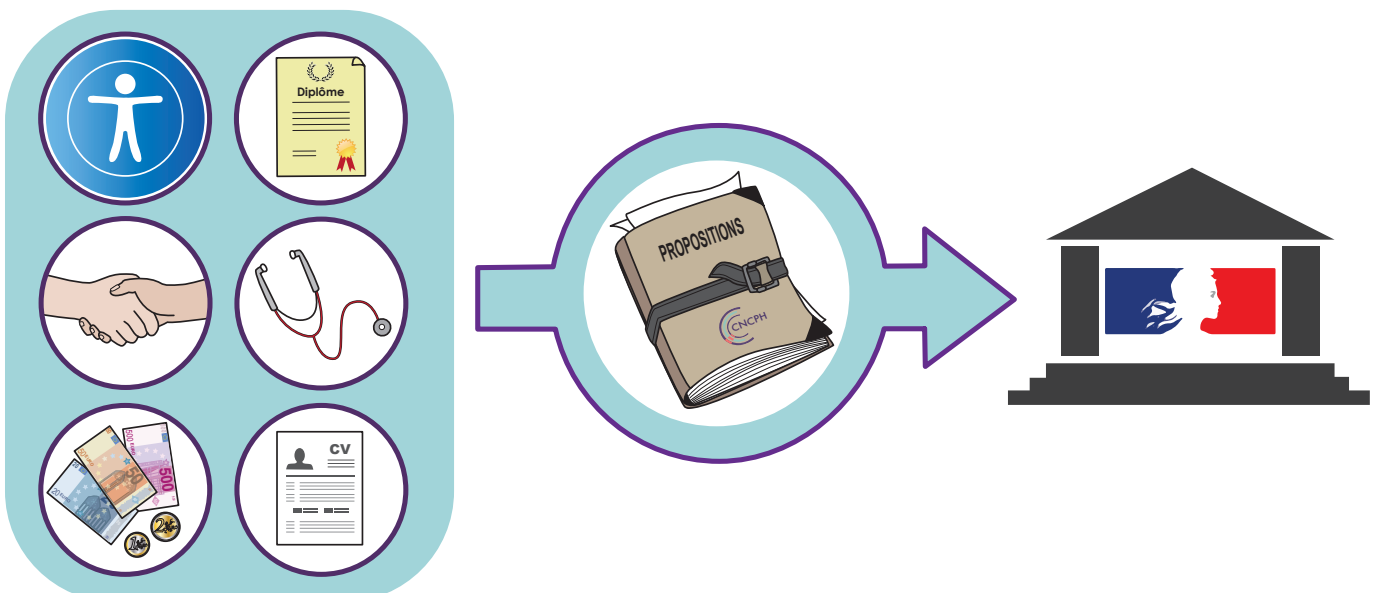
- Il y a 6 commissions spécialisées au CNCPH.

- ▶ Chaque commission est composée d'un pilote et de représentants de chaque collège.

Les commissions travaillent sur 6 sujets :



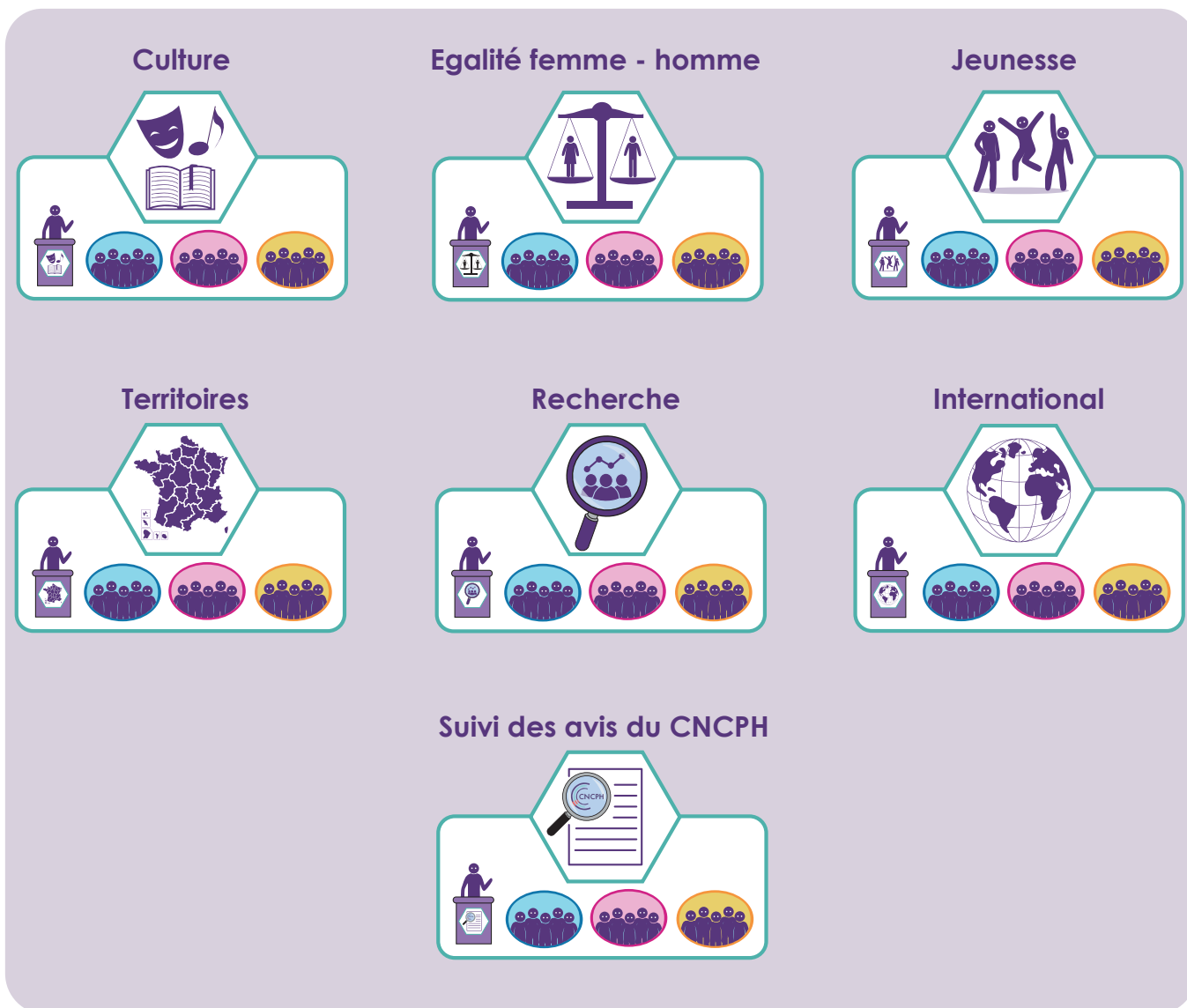
- ▶ Les commissions du CNCPH donnent leur avis sur les textes de lois.  
Elles font aussi des propositions aux organismes d'état.



● Il y a aussi 7 délégations qui travaillent sur d'autres sujets.

► Chaque délégation est composée d'un pilote et de représentants de chaque collège.

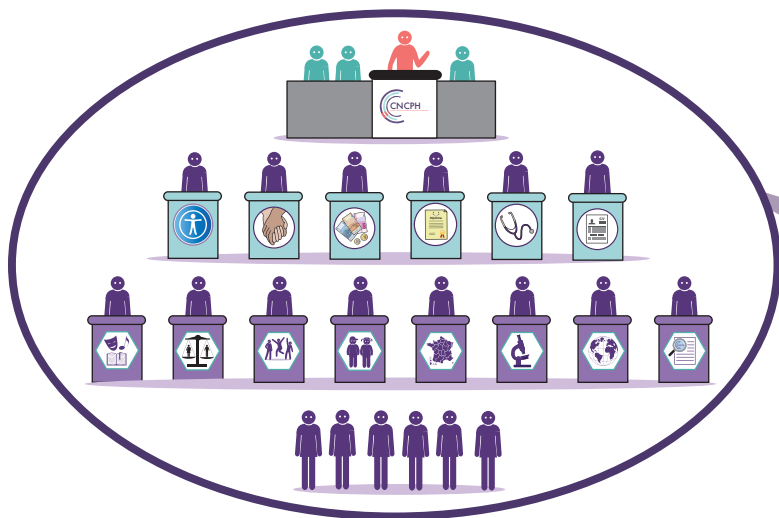
Ces autres sujets sont :



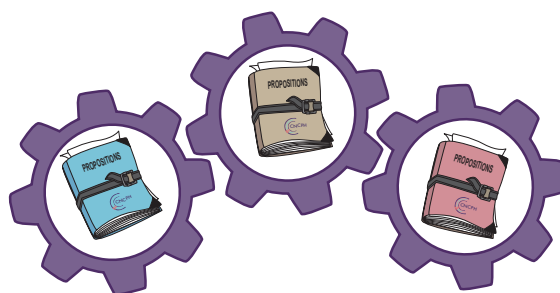
► Les délégations complètent et enrichissent le travail des commissions.



- **Une commission permanente est formée avec :**  
le président et les 3 vice-présidents,  
les 6 pilotes des commissions, les 8 pilotes des délégations et des membres du CNCPH.



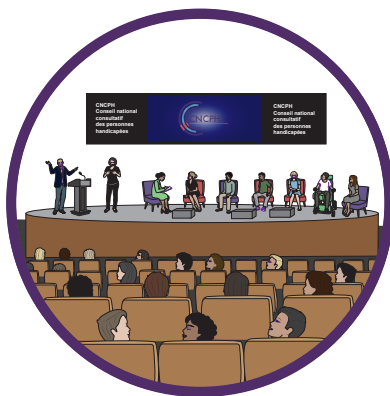
- ▶ **La commission permanente assure le bon fonctionnement du CNCPH.**



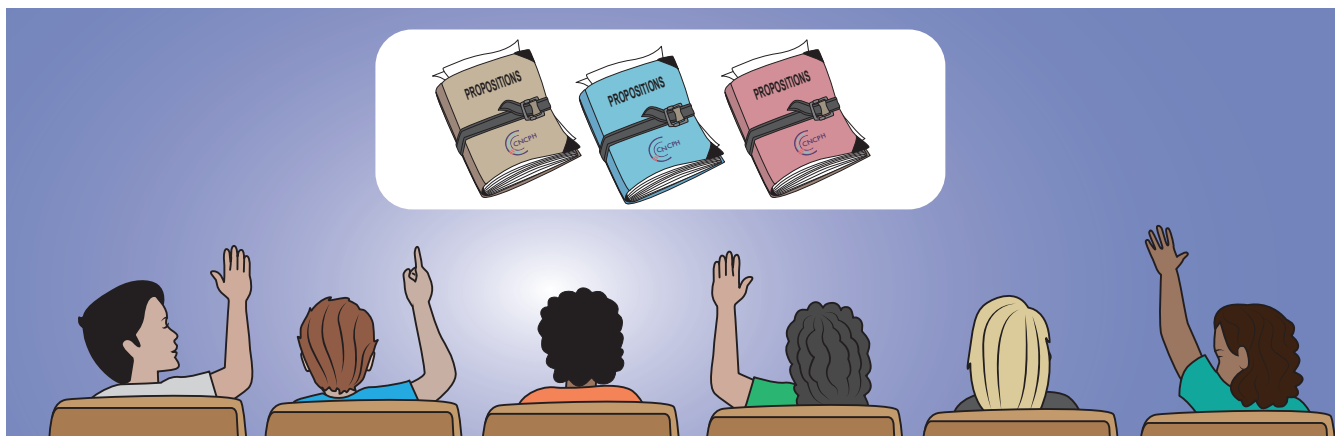
- **L'Assemblée plénière réunit tous les membres du CNCPH.**  
Elle se réunit 1 fois par mois :

à Paris,

et en visio.



- ▶ **Les membres de l'Assemblée discutent et votent les propositions du CNCPH.**



- **Un conseil pour les questions sémantiques, sociologiques et éthiques** réfléchit au sens des mots et discute de sujets importants comme l'inclusion et l'autonomie.



- **Un conseil des enfants réunit des enfants, sur des sujets qui les concernent.** Il fait des propositions pour améliorer la vie des enfants en situation de handicap.



- **Le Secrétariat général du Comité interministériel du Handicap aide le CNCPH.**



## Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

 14 avenue Duquesne – 75007 PARIS

 [cih.secr@pm.gouv.fr](mailto:cih.secr@pm.gouv.fr) ● [cncph@pm.gouv.fr](mailto:cncph@pm.gouv.fr)

### Pour nous suivre :

 Site du CNC PH :  
<https://www.info.gouv.fr/organisation/conseil-national-consultatif-des-personnes-handicapees-cncph>



 [linkedin.com/company/cncph](https://www.linkedin.com/company/cncph)

 [@cncph\\_fr](https://twitter.com/cncph_fr)

 [facebook.com/cncph.fr](https://www.facebook.com/cncph.fr)

 L'agenda en ligne :  
[www.gouvernement.fr/agenda-du-cncph](http://www.gouvernement.fr/agenda-du-cncph)

**Tout le monde peut proposer une idée au CNC PH.**  
N'hésitez pas à nous contacter.